



maison de
l'architecture
ARCHITECTURE · URBANISME · PAYSAGE
EN ILE-DE-FRANCE



Communiqué de presse

Pour des alliances territoriales, vers quel aménagement solidaire ?

Mercredi 5 juin 2019 - 19 heures

Cycle de rencontres, conférences et débats initié par La Ville en Commun et coorganisé avec la Maison de l'architecture Ile-de-France et l'Ordre des architectes d'Ile-de-France.

Le cycle s'adresse aux étudiants, aux élus, aux médias, aux professionnels, aux chercheurs et aux citoyens. Il propose de :

- Centrer la discussion et les controverses sur les diverses approches directement liées à l'aménagement, à l'urbanisme, et à l'architecture.
- Cerner ce qui appelle une redéfinition des politiques d'aménagement au regard des enjeux liés à la crise climatique, à la transition énergétique, aux inégalités vis à vis de l'habitat à la lumière du mouvement des gilets jaunes.
- Rechercher collectivement les différents systèmes d'interprétation et d'action partagés par une communauté pluridisciplinaire préoccupée par l'aménagement et le développement dans l'esprit des diverses organisations professionnelles et des 73 propositions de l'Académie d'architecture.

Le cycle met en perspective la diversité des analyses exprimées depuis le début du mouvement social à propos de l'aménagement du territoire, et confirme la place et le rôle essentiels des architectes dans ces débats.

La saga des gilets jaunes jusqu'ici « invisibles » a bénéficié d'une couverture médiatique exceptionnelle et déclenché une avalanche d'analyses et de propositions venues de tous les horizons. La bascule de la perception d'un mouvement de révolte fiscale vers une demande de dignité, de reconnaissance individuelle, et de revalorisation du travail, n'a pas effacé le thème emblématique de « la fracture territoriale » ni sa représentation dominante de l'opposition binaire « centre/périphérie » versus « métropoles riches/ruralité abandonnée ». Alors que ce mouvement social bouscule bien des discours liés aux territoires, il s'agit de croiser toutes les disciplines et registres spatiaux, sociaux, économiques, urbains et architecturaux etc...sans occulter la diversité des échelles et des territoires ni les partis pris des intervenants vis à vis de la notion si composite « d'aménagement du territoire ». De nombreuses controverses ont mobilisé chercheurs de tous bords et notamment les architectes et les urbanistes confrontés aux contradictions du modèle de développement mis en œuvre depuis les années 1980 et qui ont formulé un grand nombre de propositions dans le cadre du grand débat.

CONFÉRENCE #1

Mercredi 5 juin 2019 - 19 heures

Lieu : Maison de l'architecture Ile-de-France - 148 rue du Faubourg Saint-Martin 75010 Paris

L'État et les territoires dans la mondialisation, comment fonctionne le modèle territorial français ? Faut-il le repenser aujourd'hui ?

Sera interrogé la pertinence actuelle du modèle classique de « l'aménagement du territoire » compris comme l'ensemble d'actions volontaires, prospectives, et concertées, menées par les acteurs publics et privés visant à disposer avec ordre et équité les habitants, les activités, les équipements, et les moyens de communication dans l'espace national.

Après le rappel des étapes successives de l'aménagement du territoire par Le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) : la reconstruction volontariste, la décentralisation inaboutie sans réforme territoriale, l'adaptation difficile à la mondialisation, l'accentuation de la concurrence territoriale, la diminution des moyens financiers et réglementaires de l'État, les mutations technologiques et le développement des réseaux immatériels, sera questionné ce qui a marché, ce qui doit être corrigé, ce qui a été dit pendant le grand débat, ce qui se dessine...

Questions pour le débat : comment dépasser les catégories obsolètes de l'aménagement ? Comment réparer les fractures territoriales ?

- La diversité des situations, le basculement vers l'Ouest, le Sud, les Métropoles.
- Les notions de centre et périphérie, les découpages territoriaux doivent-ils être remis en cause ?
- Comment combiner simultanément plus de décentralisation, plus de différenciation et demande de plus d'État ?
- Comment aborder après 35 ans de décentralisation le trinôme : plus d'égalité, plus d'autonomie et plus de segmentation des territoires ?
- Comment envisager l'aménagement du territoire à l'heure de la mondialisation et de la perte d'autonomie fiscale et économique des États ?
- Comment analyser la prise en compte par l'État de l'urgence de réponse à la crise climatique et à la transition énergétique ?
- Comment répondre à la crise de gouvernance à toutes les échelles, en considérant le passage de la ville territoire à la ville réseau ?
- Qu'est-ce que les architectes préconisent sur toutes ces questions pour refonder une politique publique de l'habitat, pour freiner la consommation de foncier, pour privilégier la réhabilitation de l'existant, pour favoriser la solidarité entre les territoires ?

INTERVENANTS :

Hugo Bevort, directeur des stratégies territoriales du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)

Frédéric Bonnet, architecte, urbaniste, co-fondateur de l'agence Obras, Grand prix de l'urbanisme, enseignant, auteur, membre titulaire de l'Académie d'architecture et administrateur de la Maison de l'architecture Ile-de-France

Béatrice Giblin, géographe, directrice d'Hérodote, revue de géographie et de géopolitique

Vincent Jarousseau, photographe reporter et documentariste

Brigitte Métra, architecte, conseillère de l'Ordre des architectes d'Ile-de-France, membre titulaire de l'Académie d'architecture

Modération : **Cyrille Poy**, président de LesCityZens, chargé de cours à l'Université du Havre

INSCRIPTIONS :

Événement gratuit pour les étudiants et adhérents de la Maison de l'architecture Ile-de-France

Inscription et paiement en ligne sur le site sécurisé d'e-cotiz : www.e-cotiz.com/app/site/10262

Pour adhérer à la Maison de l'architecture Ile-de-France : www.maisonarchitecture-idf.org/adherer/

A propos de la Maison de l'architecture Ile-de-France

En activité depuis 2004, la Maison de l'architecture est la Maison des 10 000 architectes en Ile-de-France, un lien de rencontre et de partage entre les architectes franciliens et le public le plus large. Parce que la Maison de l'architecture est le lieu unique de la réflexion architecturale, urbaine et paysagère à l'échelle de la Région Capitale, elle accueille tous ceux qui font avancer l'architecture et la production de la ville de demain : élus, maîtres d'ouvrage, urbanistes, promoteurs, notaires et avocats, bureaux d'études, constructeurs et industriels, étudiants, enseignants et chercheurs.

Grâce à eux la Maison de l'architecture est un centre de débat et de diffusion de la réflexion intellectuelle et programmatique d'intérêt régional pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage.

La Maison de l'architecture Ile-de-France organise annuellement une trentaine de conférences, de débats, d'expositions, d'appels à projets, de concours, etc. Les partenariats qu'elle noue, permettent de développer des lignes de réflexions sur des thématiques et des enjeux particuliers, qui touchent Paris et l'Ile-de-France.

Le Club des amis de la Maison de l'architecture :

Constructions & Développements Urbains • Conseil régional d'Ile-de-France • EPA Paris Saclay • Grand Paris Aménagement • Groupe Quartus • Habx • Immobilière 3F • Plaine Commune • Société du Grand Paris • Ville de Paris

Partenaires institutionnels :

La Direction Régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France • Le Conseil Régional de l'Ordre des architectes d'Ile-de-France • L'Union régionale des CAUE d'Ile-de-France • La Fédération Française du Paysage

La Maison de l'architecture Ile-de-France bénéficie du mécénat de compétences de l'agence Manifeste.

A propos de La Ville en commun

L'association « La Ville en commun » a été créée le 7 mai 2015. Elle réunit des professionnels, citoyens, élus, scientifiques, chercheurs, praticiens du territoire. Elle est un espace de partage et de réflexion sur les politiques publiques locales, un lieu de production d'idées, générateur d'expériences alternatives, solidaires ou citoyennes. La Ville en commun se place clairement dans le champ de la transformation sociale, et des alternatives politiques. Il s'agit de mener une réflexion renouvelée sur ce que l'on a pu appeler le « socialisme puis le communisme municipal » et le réinterroger face aux réalités et aux perspectives du XXI^e siècle.

A propos de l'Ordre des architectes d'Ile-de-France

L'Ordre des architectes est un organisme de droit privé en charge de missions de service public conférées par la « loi sur l'architecture » du 3 janvier 1977. Il garantit à la société le respect de « l'intérêt public de l'architecture ». Placé sous la tutelle du ministère de la Culture, il se compose d'un Conseil national et de dix-sept Conseils régionaux, décentralisés, qui, en autonomie, assurent ces missions, répondent aux demandes du public et des architectes au niveau régional. Le Conseil national coordonne l'action des Conseils régionaux et veille à leur information.

Contacts presse

Maison de l'architecture Ile-de-France

Léa Mosconi - lea.mosconi@gmail.com

Manifeste

Rachel Brunella - rachel.brunella@manifeste.fr

Nous suivre

 Maison de l'architecture en Ile-de-France

 MA_IDF

 Maison de l'Architecture en Ile de France

 ma_idf

Informations pratiques

Maison de l'architecture Ile-de-France

148, rue du Faubourg Saint-Martin

75010 Paris

01 42 09 31 81

www.maisonarchitecture-idf.org

Accès

M° Gare de l'Est (lignes 4, 5, 7)

Bus Gare de l'Est (lignes 30, 32, 46, 56, 65, 38, 47, 39, 31)